

## Le 30 novembre 1767- Poivre au ministre : lenteur des travaux

---

Brest, Service Historique de la Défense, département Marine. Ms.89, n°80

Travaux. Achat d'esclaves. Toujours pas d'état d'avancement de la part de l'ingénieur en chef Dubreuil. Retard, trop de temps et de moyens détournés au profit de Dumas.

---

N°12. Travaux.

Monseigneur,

Lorsque vous avez envoyé M. Dubreuil en qualité d'ingénieur en chef dans cette île, vous lui avez ordonné de travailler dès les premiers jours de son arrivée aux réparations qu'exigeraient les bâtiments nécessaires à l'administration de cette île, et surtout aux casernes destinées à loger les soldats que vous vous proposiez d'y faire passer.

En conséquence, vous l'avez autorisé à prendre, de concert avec M. Gonnet, auprès de la Compagnie, les ouvriers, les esclaves et les matériaux nécessaires pour l'exécution de vos ordres.

Ces Messieurs sont arrivés ici dès le mois de mai, je n'y suis arrivé que le 17 juillet. Il y avait peu d'ouvrage de fait, et malgré toutes mes instances, je n'ai pas encore obtenu ni de M. Dubreuil, ni de M. Gonnet, aucun compte de ce peu d'ouvrage fait avant mon arrivée.

Quoique je n'aie pu avoir les comptes, il me suffisait de savoir que les travaux se faisaient par des esclaves de louage, nourris par la Compagnie, pour comprendre que la dépense en journées seule, devait être considérable, que les matériaux étant fournis par la Compagnie aux prix exorbitant auquel elle les payait elle-même, la dépense du Roi devait surpasser de beaucoup la valeur réelle des ouvrages faits pour son service.

J'ai vu clairement qu'il y aurait économie à ce que le Roi eut en propre des esclaves qui seraient employés à ses travaux et que ces esclaves achetés de la Compagnie, surtout ceux dont elle était propriétaire fussent nourris par les magasins du Roi.

J'ai vu que ces esclaves une fois achetés ne coûteraient par jour que trois sols pour leur nourriture (on leur donne par mois soixante livres de maïs), et que pour leur habillement ils ne coûteraient par année qu'environ douze livres, pour deux rechanges en toile bleue de l'Inde et un chapeau. J'ai vu qu'un esclave ouvrier ne pouvait se louer ici à moins de vingt et de vingt-cinq sols par jour ; que souvent les habitants s'en louent entre eux jusqu'à cent sols par jour, et qu'il est des temps et des circonstances auxquels on ne saurait en trouver à quelque prix que ce soit. Je savais que le prix courant de la Compagnie pour un Noir pièce d'Inde de Guinée était de ... 720 livres.

d'un Mozambique de .....540 livres.

d'un Madécasse de ..... 360 livres.

d'un Indien de ..... 300 livres, monnaie forte<sup>1</sup>, la piastre à 3 livres 12. D'après ces observations, j'ai cru devoir user de la liberté qui m'est accordée dans mes instructions, pour acheter au compte du Roi, le nombre d'esclaves jugé nécessaire pour les travaux. J'ai chargé M. Dubreuil, qui connaissait mieux que moi les nègres de la Compagnie d'en faire le choix, et nous en avons arrêté pour les travaux du Roi, dans le quartier du Port Louis, cent dix-neuf, lesquels avec leurs femmes et leurs enfants forment un nombre de trois cent quinze. Ces esclaves sont partagés sur tous les différents travaux, tels que les fours à chaux, la briqueterie, charronnerie, moulin à poudre, etc.

---

<sup>1</sup> Il s'agit de la monnaie papier créée par la Compagnie des Indes, libellée en livres dont la valeur était garantie par la Compagnie avec une surcote par rapport à la valeur de la livre de France.

Dans une île comme celle-ci, où l'on emploie peu la force des animaux, où tous les ouvrages ne se font qu'à bras d'homme, ce nombre d'esclaves est nécessaire, et il ne serait pas suffisant si l'on avait de plus grands ouvrages à faire, et surtout si l'on avait plus de maîtres ouvriers blancs. Les femmes et les enfants travaillent au transport de matériaux tels que le sable, la chaux et les pierres.

Sur les représentations de MM. les ingénieurs, outre l'achat de ces esclaves, il a fallu arrêter cent cinquante ouvriers blancs maîtres, et quarante-six ouvrier malabars de tous métiers, parmi lesquels il y a très peu de maçons et de tailleurs de pierre dont il faudrait un beaucoup plus grand nombre. Je joins ici, Monseigneur, l'état général de tous les ouvriers blancs et Noirs libres, ainsi que des Noirs esclaves attachés aux travaux du Roi, dont plusieurs sont ouvriers : mais dont la plus grande partie sont de simples manœuvres.

Après nous être ainsi pourvu de bras, il a été question de s'assurer qu'ils ne seraient point détournés à des services particuliers. Je connaissais les anciens abus introduits à ce sujet sous l'administration de la Compagnie. J'avais vu des préposés infidèles faire travailler pour eux-mêmes et pour leurs amis des centaines d'esclaves appartenant à la Compagnie, et souvent loués par elle à un très haut prix. Je savais que M. Dubreuil avait servi ici en qualité de second ingénieur dans ces temps de désordre. Je connaissais sa trop grande bonté. J'ai voulu soumettre la distribution des ouvriers et des esclaves du Roi sur les différents travaux, à l'inspection d'un commissaire de la Marine. J'ai dressé un règlement à ce sujet, je l'ai communiqué d'abord à M. Dubreuil qui n'a point paru éloigné de s'y soumettre ; je l'ai ensuite présenté à M. Dumas qui s'y est formellement opposé, prétendant que l'ingénieur doit être l'homme de confiance du Roi dans sa partie, et que les officiers d'administration ne pouvaient dans aucun cas avoir le droit d'inspection sur des travaux confiés à un militaire.

La chaleur qu'a mis M. le Commandant dans cette affaire, l'envie sincère que j'ai de ne donner occasion à aucune brouillerie entre nous, ma confiance dans l'honnêteté de l'ingénieur, m'ont déterminé à essayer pendant quelque temps à laisser cet officier agir seul dans sa partie et sans le soumettre à l'inspection d'un officier d'administration. Je ne connaissais pas encore bien les vues de M. Dumas, mais je n'ai pas tardé à en être instruit. A peine M. Dumas a-t-il obtenu que l'ingénieur serait seul maître dans sa partie, qu'en sa qualité de commandant, il lui a donné ordre de construire avec les ouvriers, les esclaves et les matériaux du Roi, les bâtiments dont j'ai parlé dans ma lettre sur les bâtiments civils et militaires. Je sais qu'il a beaucoup d'autres projets de bâtiments et entreprises particulières pour son compte en différents quartiers de l'île, je sais que les travaux du Roi n'avancent pas en proportion de la quantité de bras qui y sont attachés et qui coûtent en achats, en rations et en gages, des sommes très considérables. Voilà donc les anciens abus que j'avais voulu abolir, rétablis ou continués par M. le Commandant. J'ai voulu y remédier en proposant de nouveau l'inspection d'un officier d'administration ; M. Gonet a refusé de s'en charger, les ingénieurs animés par le Commandant ont déclaré qu'ils retourneraient plutôt en France que de s'y soumettre, et M. Dumas, comme le plus intéressé au désordre, s'en est déclaré le protecteur. Je ferai, Monseigneur, de nouveaux efforts pour remédier à des abus si préjudiciables à l'économie que vous nous aviez tant recommandée, et au bien du service. Dès que je serai un peu libre, j'inspecterai moi-même les travaux du Roi et je tâcherai de mettre l'ordre dans cette partie : mais comme je ne prévois pas d'être libre de longtemps, étant seul et chargé de la besogne en général, et que d'ailleurs mes efforts pourraient bien être rendus inutiles, je vous demande vos ordres positifs à ce sujet.

Depuis que je suis ici, je presse Messieurs les ingénieurs de me donner, au moins tous les mois, un état des ouvrages faits pendant le mois, pour pouvoir comparer leur valeur avec le prix des matériaux employés, et la dépense des hommes, tant libres qu'esclaves, qui y ont été occupés ; mais je n'ai pu avoir encore un seul état. Je sais que depuis l'arrivée de M. Dubreuil, la plus grande partie des ouvriers malabars surtout, et une grande quantité d'esclaves du Roi sont employés aux réparations de sa propre maison, qui appartient à la vérité au Roi, mais qui n'avait peut-être pas besoin de tant de réparations pour le logement d'un seul officier.

J'espère que le Bureau des travaux me mettra en état, avant le départ au moins des derniers vaisseaux de cette année, de vous rendre compte de la partie de dépense dont il est chargé. Je sais que MM. les ingénieurs y travaillent actuellement, ainsi qu'au plan des travaux à faire l'année prochaine, à l'estimation du nombre d'ouvriers qu'ils jugeront nécessaires pour les mêmes travaux, et pour l'envoi

desquels j'aurai l'honneur de vous demander vos ordres lorsque, par des plans qui me seront présentés, je serai en état de pouvoir le faire avec connaissance.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Au Port Louis, Isle de France, le 30 novembre 1767

\* \* \*